

Séance extraordinaire du 10 juin 2013

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce dixième jour du mois de juin deux mille treize à dix-neuf heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Saint-Romuald (Lévis).

Sont présents : les membres du conseil Jean-Claude Bouchard, Serge Côté, Jean-Luc Daigle, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Anne Ladouceur, Réjean Lamontagne et Michel Turner formant quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Sont absents : les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Dominique Maranda, Robert Maranda, Michel Patry et Simon Théberge.

Assistent à la séance : Jean Dubé, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2013-05-35

Période de questions

Huit personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2013-05-36

Fermetures temporaires de rues pour la tenue de fêtes de quartiers pour l'été 2013

Réf. : [POL-2013-026](#)

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De fermer temporairement une partie des rues situées entre le 353, rue de la Seine et le 817, rue de Liège (secteur Saint-Nicolas) le 15 juin 2013 entre 10 h et 22 h pour l'arrivée cycliste d'un défi vélo Floride/Québec au profit de la fondation Anne-Sophie Lafrance.

De fermer temporairement une partie de la rue des Hérons (secteur Saint-Jean-Chrysostome) le 21 juin 2013 de 17 h à 23 h, ou en cas de pluie le 22 juin 2013, pour la tenue d'une fête de quartier.

De fermer temporairement une partie de la rue des Mélèzes (secteur Saint-Nicolas) le 8 septembre 2013 de 7 h à 18 h pour la tenue d'une fête de quartier.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-37

Vol à basse altitude lors du passage du Grand défi Pierre Lavoie

Réf. : [DEV-2013-153](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Jean-Claude Bouchard

De prendre acte du vol à basse altitude d'hélicoptères des Forces canadiennes au-dessus du territoire de la Ville lors du passage du Grand défi Pierre Lavoie le 15 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-38

Protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et 9123-1878 Québec inc. relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant deux glaces dans le secteur Saint-Romuald et financement afférent

Réf. : [DEV-2013-154](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Daigle
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De conclure le protocole d'entente à intervenir avec le Collège de Lévis, la Caisse Desjardins de Lévis et avec 9123-1878 Québec inc. (Honco bâtiment d'acier) relatif à l'établissement et à l'exploitation d'un complexe comprenant un aréna deux glaces dans le secteur Saint-Romuald, lequel a également pour objet la location par la Ville d'un minimum de 3 600 heures de glaces, d'un minimum de 1 000 heures d'une salle communautaire et de trois bureaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2013-154, d'autoriser la mairesse et la greffière à signer ce protocole, et ce, à la condition d'obtenir l'autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'engager le crédit de la Ville tel qu'il est prévu à ce protocole d'entente.

De demander au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation d'engager le crédit de la Ville tel qu'il est prévu au protocole d'entente annexé à cette fiche de prise de décision.

D'autoriser le directeur des Finances et des services administratifs et trésorier à signer les documents relatifs aux engagements financiers (cautionnements) de la Ville prévus au protocole d'entente annexé à cette fiche de prise de décision.

D'autoriser le financement de la dépense relative à certaines contributions de la Ville prévues au protocole d'entente annexé à cette fiche de prise de

décision, au montant maximal de 51 000 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

De prévoir les dépenses relatives à l'aide financière et aux locations annuelles pour les années 2014 et suivantes au budget de fonctionnement de chacun de ces années.

D'être un des membres fondateurs de la Corporation qui sera créée dans le cadre du projet visé au protocole d'entente annexé à cette fiche de prise de décision et d'autoriser le directeur général de la Ville à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2013-05-39

Période d'intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2013-05-40

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2013-05-41

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Anne Ladouceur
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 19 heures 20, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Danielle Roy Marinelli, mairesse

Marlyne Turgeon, assistante-greffière